



Newsletter



Naviguer un changement d'ère

Cher lecteur,

En repensant au mois d'avril dernier, un sentiment récurrent m'assaille : nous nous trouvons à un tournant décisif de l'histoire. Lors de mes récents échanges avec le Comité des ministres et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, j'ai qualifié cette période de changement d'ère. Cela exige de nous que nous agissions avec détermination pour sauver le trésor que représente le droit international relatif aux droits de l'homme, que nous risquons de perdre.

Faire face aux vents contraires

En avril, j'ai eu l'occasion de présenter mon rapport annuel 2025. J'ai invité les parlementaires et les ambassadeurs à prendre conscience des vents contraires auxquels nous sommes actuellement confrontés. Le système de la Convention européenne des droits de l'homme se trouve dans une situation précaire. Ceci est le devoir de notre génération : agir et veiller à ce que notre inestimable acquis en matière de droit international relatif aux droits de l'homme et le système de protection que nous avons construit autour de lui survivent intacts.

Une menace pour le centre de la scène politique

Une dimension insidieuse de la situation actuelle réside dans le rejet des normes en matière de droits humains au sein même du centre de la scène politique. Ce glissement est particulièrement évident aux frontières de l'Europe et dans la gestion des migrations, où s'est manifestée une volonté de renier des principes fondamentaux qui aurait été impensable il y a encore peu de temps.

Lisez ma [présentation devant l'Assemblée parlementaire](#) et [devant le Comité des ministres](#)

Deuxième année de mandat

Mon rapport annuel 2025 détaille mon travail dans quatre domaines prioritaires : défendre les droits humains du peuple ukrainien ; l'intégration des droits humains dans les grands enjeux actuels (migration, IA, environnement, inégalités, etc.) ; le soutien aux personnes oubliées ; et la protection des défenseurs des droits humains et de la société civile.

Lisez mon [rapport annuel 2025](#)

Les droits humains au cœur de la paix pour l'Ukraine

J'ai réaffirmé la nécessité de passer d'une approche transactionnelle de la paix à une approche centrée sur les personnes. Une paix sans justice, sans responsabilité et sans que

la population – y compris les prisonniers de guerre, les personnes déplacées et la société civile – ne soient au premier plan serait injuste et ne tiendrait pas.

Face aux attaques à grande échelle de la Russie contre l'Ukraine, j'ai exhorté les États à s'unir pour garantir la responsabilité et à apporter un large soutien au Tribunal spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine.

J'ai eu l'occasion de rencontrer le maire élu de Marioupol, Vadym Boychenko, et sa délégation. J'ai été profondément ému par l'histoire d'Ilia Matviienko, âgé de 13 ans, qui a survécu au siège brutal de la ville. Son témoignage est un rappel poignant de la raison pour laquelle la communauté internationale doit reconnaître l'ampleur des crimes de guerre commis à Marioupol, veiller à ce que la justice prévale et apporter son soutien aux personnes déplacées et aux autres personnes touchées.

Honorer les Roms et les Gens du voyage

Le mois d'avril a été marqué par la Journée internationale des Roms, une journée que j'ai souhaité dédier à la reconnaissance et au respect des récits revendiqués avec fierté par les communautés roms et des gens du voyage, ainsi qu'à la lutte contre le racisme, la pauvreté et l'exclusion, afin de construire un avenir où les droits de tous sont respectés.

Lisez ma [déclaration Honorer les récits revendiqués avec fierté](#)

J'ai appelé à un leadership politique et à l'allocation de ressources adéquates dans le prochain budget de l'UE pour défendre les droits humains des Roms et des gens du voyage. La protection de la plus grande minorité ethnique d'Europe doit rester au cœur de la politique de l'UE. Il ne s'agit pas d'un projet à court terme, mais d'une responsabilité intergénérationnelle.

Lisez mon [discours lors de la Semaine des Roms à Bruxelles](#)

Aux côtés de Georgios Stamatis, rapporteur général de l'Assemblée parlementaire pour les Roms et les Gens du voyage, j'ai appelé à investir le travail de mémoire. En honorant le passé, nous nous donnons les moyens de façonner le présent.

Lisez mon [discours Le rôle essentiel de la mémoire pour les Roms et les Gens du voyage](#)

Focus pays

Dans une lettre adressée au Premier ministre de l'Arménie, j'ai appelé les autorités à mettre en place un cadre solide de lutte contre la discrimination. Cela inclurait un mandat et des ressources efficaces pour le Défenseur des droits humains en tant qu'organisme chargé de l'égalité ; une sécurité juridique dans la protection des droits humains des personnes LGBTI ; et la lutte contre les discours de haine.

Lisez mon [échange de lettres avec le Premier ministre arménien](#)

Dans mon mémorandum sur l'Allemagne, j'ai abordé la nécessité de protéger l'espace civique, la liberté d'expression et le droit de réunion pacifique. J'ai appelé à : mieux distinguer la critique légitime des politiques d'un Etat de l'antisémitisme ; renforcer les mesures existantes pour protéger les communautés juives et lutter contre l'antisémitisme ; reconnaître la haine antimusulmane comme un problème de société et intensifier les efforts pour y remédier ; et renforcer le cadre de lutte contre la discrimination.

Lisez mon [mémoire sur l'Allemagne](#)

En Géorgie, j'ai appelé les autorités à respecter les libertés démocratiques. J'ai exprimé ma préoccupation face à l'absence de responsabilité des forces de l'ordre pour les mauvais traitements présumés et j'ai appelé à l'abrogation de la loi sur « l'influence étrangère ». J'ai également appelé à accorder une attention soutenue aux droits humains des personnes se trouvant dans les territoires occupés et des personnes déplacées depuis ces territoires.

Lisez ma [déclaration de fin de visite en Géorgie](#)

Dans une lettre adressée au Ministre de l'Intérieur de la Pologne, j'ai réitéré mes préoccupations concernant la suspension par la Pologne de l'accès à l'asile et ses pratiques en matière d'éloignement. J'ai demandé des informations sur les mesures prises pour garantir la conformité de ses politiques d'asile et de migration avec la CEDH. J'ai également fait part de mes préoccupations concernant la suspension de l'asile et les pratiques d'éloignement. Même en période de pression, notre engagement envers les normes internationales de protection doit rester inébranlable.

Lisez ma [lettre au Ministre de l'Intérieur de la Pologne](#)

Regarder vers l'avenir

Alors que nous allons de l'avant, je trouve de l'espoir dans le fait que, même si l'époque change bel et bien, partout où je vais, je constate une grande décence chez les gens. Notre devoir est désormais de canaliser cette décence à travers la feuille de route des droits humains. Les droits humains doivent rester notre étoile polaire.

Demain, lors de la réunion des ministres des affaires étrangères du Conseil de l'Europe à Chişinău, nos dirigeants auront une occasion très importante de réaffirmer nos valeurs fondamentales, notre conviction et notre détermination à défendre l'universalité des droits humains, à protéger l'indépendance de la Cour européenne des droits de l'homme et, comme toujours, à défendre les droits humains du peuple ukrainien, en insistant sur le fait que les personnes, leur dignité et leurs droits humains, doivent être au cœur de tous les efforts en faveur de la paix.

Michael O'Flaherty

Je vous invite à partager cette newsletter.

Si vous n'êtes pas encore abonné, [abonnez-vous](#).

Suivez mon travail sur :

[X](#) | [bluesky](#) | [linkedIn](#) | [instagram](#) | [facebook](#) | [mastodon](#)

Pour plus d'informations sur mon travail, consultez mon [site web](#).

Vous recherchez mes discours ? Cliquez [ici](#).